

Campagne électorale 2014

Santé et services sociaux : les usagers veulent des garanties

Montréal, 11 mars 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux a dévoilé aujourd'hui les engagements qu'il a proposés aux partis politiques dans le cadre de la campagne électorale québécoise.

Rappelons qu'un tout récent sondage CROP-Radio-Canada indiquait que les soins de santé étaient l'enjeu prioritaire pour 35 % des Québécois et que près des deux tiers des Québécois étaient insatisfaits du système de santé et de services sociaux. L'accès aux médecins de famille, l'attente aux urgences, les délais en chirurgie et la pénurie des médecins et infirmières ont été identifiés comme des problèmes importants.

« Les Québécois sont préoccupés par l'accessibilité aux soins et aux services dans un contexte de resserrement des dépenses qui entraînera inévitablement une réduction de l'offre de service. En bout de ligne, les usagers devront-ils assumer les conséquences de cette situation? » s'est demandé M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Les usagers veulent des garanties qu'aucun service direct aux usagers ne sera affecté par les coupures budgétaires, que l'accès aux services en santé et en services sociaux sera amélioré, que les réformes amorcées seront menées à terme, que le maintien à domicile sera priorisé, que la voix des usagers sera mieux entendue dans la gouvernance du réseau et que le RPCU sera reconnu comme représentant des usagers.

« Les 8 000 000 d'usagers du réseau public de la santé et des services sociaux contribuent de manière importante au financement du système et veulent des garanties quant à l'utilisation judicieuse de leur argent. La raison d'être des services est la personne qui les requiert, soit l'utilisateur. Les droits des usagers, notamment celui de recevoir des soins et des services, doivent être respectés » a indiqué pour sa part M. Claude Ménard, président du RPCU, citant l'article 3.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

Les cinq propositions du RPCU ont été transmises aux formations politiques. Elles sont disponibles sur le site Internet www.rpcu.qc.ca.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Source : RPCU, 514 436-3744

